

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 17 JANVIER 1979



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU SECÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES,
DON JAMIESON, LORS D'UN
DÉJEUNER OFFERT EN
L'HONNEUR DES REPRÉSENTANTS
DU GOUVERNEMENT DE LA
BARBADE ET DE LA BANQUE
DE DÉVELOPPEMENT DES
CARAÏBES À L'HÔTEL MIRAMAR,
À LA BARBADE, LE 17 JANVIER 1979

(TRADUCTION)

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord remercier votre gouvernement pour le chaleureux accueil qu'il nous a réservé. Je tiens à vous dire dès le départ combien je me sens à l'aise chez vous, peut-être en partie en raison du fait que la Barbade et ma province natale de Terre-Neuve sont deux îles situées à la même longitude. Notre île est elle aussi bordée par l'Atlantique, mais les Terre-Neuviens aimeraient bien, en cette période de l'année, jouir un peu de la mer des Caraïbes. Leur désir rejoint en cela celui de centaines de milliers de Canadiens qui viennent ici se prélasser dans vos eaux tempérées.

Il y a belle lurette que "Bajans" et "Canucks" se côtoient. Le peuplement ancien et le cheminement politique de la Barbade, qui ont progressé parallèlement à ceux du Canada, ont favorisé l'établissement de liens économiques et politiques entre nos deux sociétés. Pendant de nombreuses années, nos relations se sont principalement composées d'échanges commerciaux fort importants. Je fais évidemment allusion à cette époque des voiliers où les Canadiens troquaient du poisson séché et des mûres contre du rhum, du sucre et de la mélasse des Antilles. Voilà ce sur quoi se sont fondés nos premiers rapports.

Le temps a teinté ces "échanges triangulaires" d'un certain romantisme, surtout aux yeux de ceux d'entre nous qui viennent de la région atlantique du Canada, et il ne fait pas de doute que ces échanges ont grandement avantage nos deux sociétés dans les premières décennies de leur implantation. En 1885 en effet, le Premier ministre du Canada prouvait notre intérêt national à l'égard des Antilles en nommant Sir Francis Hincks, un ancien gouverneur de la Barbade, au poste de conseiller pour les affaires antillaises. Je me plais à penser que ce petit trait d'histoire a contribué jusqu'à un certain point à créer le genre d'environnement dans lequel nous vivons aujourd'hui. Je peux affirmer en toute sincérité que je suis ici pour renouveler et renforcer les liens entre vieux amis.

Le respect mutuel et une longue expérience nous permettent d'échanger avec une rare facilité. Les contacts que j'ai eus ces derniers mois avec le ministre des Affaires étrangères Forde, tant au Canada qu'à l'ONU, nous ont permis de comparer nos points de vue sur un bon nombre de questions d'actualité. Et j'espère que le Premier ministre Adams a trouvé ses anciens compatriotes barbadiens heureux lors de sa visite à Toronto en novembre. En septembre dernier, la Barbade accueillait un séminaire qui a permis à des Barbadiens et à des Canadiens d'offrir leur expérience de la conduite des relations internationales à des nations des Antilles orientales bientôt appelées à devenir indépendantes.

Votre pays loge une institution régionale de premier plan qui attire l'admiration des Canadiens. Je veux évidemment parler de la Banque de développement des Caraïbes. En tant qu'un des principaux contributeurs aux ressources de la Banque, nous suivons ses opérations avec grand intérêt. Nous nous sommes également intéressés au nouveau Groupe des Caraïbes pour la coopération en matière de développement économique, et participons à ses activités en vue d'assurer le bien-être de toute la collectivité antillaise. Nous collaborons également sous un autre aspect important, à savoir notre appartenance commune au Commonwealth, qui regroupe d'ailleurs un nombre toujours plus grand de membres. Élément essentiel et précieux du patrimoine canadien, le Commonwealth est une institution historique qui a su s'adapter à une conjoncture apparemment en perpétuel mouvement et qui entraîne sagesse et stabilité dans son sillage. Nous, Canadiens, avons également hérité d'une autre culture dont la richesse nous sert bien dans les Antilles, où certaines îles sont de culture française.

Les liens qui unissent votre région et mon pays sont effectivement fort nombreux. Comme vous le savez, le Canada et les douze États membres du CARICOM, dont la Barbade, signeront cette semaine un nouvel Accord économique qui fera évidemment sentir son importance dans un certain nombre de domaines, mais plus particulièrement dans celui de la coopération industrielle. L'Accord de commerce de 1925 entre le Canada et les Indes Occidentales nous a bien servis. Mais comme notre société contemporaine a évolué, il nous faut prévoir de nouvelles formes de coopération qui, si l'on veut qu'elles soient effectivement mises à contribution, appelleront les efforts concertés de nos gouvernements et de nos citoyens. Au Canada, nous espérons ardemment obtenir le plein appui de notre secteur privé, qui est d'ailleurs bien représenté au sein du groupe qui m'accompagne pendant cette visite.

Un "bon" accord doit avantager chacune des parties; je suis convaincu - et je crois que les douze gouvernements du CARICOM sont du même avis - que nous avons négocié un tel accord.

Sans m'attarder ici sur son contenu, je voudrais souligner l'importance que le Canada attache à ces nouveaux arrangements. Abstraction faite de nos liens traditionnels, nous vivons dans un monde où l'interdépendance économique est une réalité et non seulement un slogan. Le CARICOM lui-même en témoigne. L'établissement de ce lien officiel avec le Marché commun des Caraïbes montre que le Canada reconnaît lui aussi cet état de fait. L'Accord peut servir directement la cause de nos relations avec la Barbade; il peut également faciliter les efforts d'intégration régionale du CARICOM, domaine où nous avons tous intérêt à coopérer.

Ces dernières années ont été éprouvantes pour nombre d'économies nationales. Même si nous osons espérer que les années 80 seront moins difficiles sous certains aspects, nous aurons certainement de nouveaux défis à affronter. Selon une étude réalisée récemment par les Nations Unies, il y aura quintuplement du volume des échanges internationaux avant la fin du siècle: on prévoit que quelque 15 pour cent du produit mondial brut traversera les frontières nationales, par rapport à 10 pour cent aujourd'hui. Le Canada et les États membres du CARICOM ne peuvent espérer bénéficier automatiquement d'une telle prospérité. Dans le monde moderne, le commerce est de plus en plus le fruit de relations économiques complexes qui touchent l'investissement, l'aide au développement, le transfert de technologie et d'autres activités connexes.

L'Accord que nous signerons cette semaine nous permettra peut-être, par nos efforts communs, de tirer une part raisonnable de cette future prospérité et ce, à des conditions mutuellement avantageuses.

)
Tel est, Mesdames et Messieurs, le désir que formulent le gouvernement et le peuple du Canada en ce moment où ils se réjouissent des liens si importants qu'ils ont toujours eus avec vous et préparent leurs futures relations avec votre nation.